

# Partie pratique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **50 (1921)**

Heft 5

PDF erstellt am: **08.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ceux-ci peuvent être organisés et poursuivis par les écoles complémentaires et elle met — art. 22 — les frais de cet enseignement à la charge de la Confédération ; elle fixe, en outre, à un franc l'heure l'indemnité due aux maîtres chargés de ces cours. Il résulte de ce fait que le temps à effectuer à cette branche peut et doit être pris en dehors des trois heures hebdomadaires réservées aux autres branches du programme des cours complémentaires.

5° Et quand il aura été procédé à la refonte de nos programmes, quand la gymnastique y apparaîtra moins comme une intruse, quand notre législation s'harmonisera avec les exigences de l'heure actuelle, quand les desiderata ici formulés seront devenus des réalités, un grand pas, un pas décisif aura été fait dans la voie du progrès et l'heure aura sonné où, en matière d'éducation physique, le canton de Fribourg ne sera pas loin d'occuper dans l'échelle fédérale le rang honorable auquel il peut et se doit de prétendre. S. W.



## PARTIE PRATIQUE

### Connaissance du pays ; Uri

Lorsqu'on veut étudier dans son existence intime un pays comme la Suisse, ou, en Suisse, un canton comme Uri, il faut se poser un certain nombre de questions dont voici les principales :

- a) Quelle est la situation géographique — la configuration du sol ?
- b) Quelle est la route principale ?
- c) Quelles sont les productions du sol ?
- d) Quelle est la population (race, prise ici dans un sens très large, mœurs, genre de vie, religion) ?
- e) Quelle est l'histoire ?
- f) Quelles sont les institutions ?

#### A. Situation géographique d'Uri, configuration du sol

1° Si l'on veut définir le canton d'Uri, on commencera par en regarder la carte. Aussitôt sa forme géographique apparaîtra clairement : elle est celle d'une *vallée alpestre*.

2° Cette vallée, celle de la Reuss, est orientée du sud au nord. Elle met en communication, par le lac des Quatre-Cantons, le *Plateau et le cœur même des hautes Alpes* (massif du Gothard).

3° Le canton d'Uri est, en effet, situé *au centre de la Suisse, au centre des Alpes*. Il partage les Alpes en deux parties à peu près égales.

4° Les montagnes où la Reuss prend sa source et celles entre lesquelles elle coule appartiennent donc à l'ensemble des hautes Alpes : la Reuss prend sa source dans le massif du Gothard ; au-dessus de sa rive gauche s'élève la série de glaciers qui forme le flanc est des Alpes bernoises : Damastock, Sustenhorn, Titlis, Uri-Rotstock ; au-dessus de sa rive droite, ce sont les Alpes glaronnaises : Oberalpstock, massif du Tödi, les Clariden, etc. La plupart de ces grands sommets dépassent 3,000 et même 3,500 mètres.

5° La configuration d'Uri peut se définir d'une manière plus précise : *pays de haute montagne avec vallée centrale longue, étroite et basse.*

6° Le canton d'Uri a ceci de particulier que l'importance des vallées latérales par rapport à la vallée centrale est *secondaire* : c'est le contraire du Valais ou des Grisons. Il s'ensuit naturellement que presque toute la vie économique, politique et sociale se concentre dans la vallée principale.

7° A noter que la Reuss cesse d'être un torrent de montagne pour devenir une rivière à partir d'Amsteg. Enfin, une dernière remarque importante : Uri, qu'on peut aussi comparer à un escalier s'élevant de marche en marche jusqu'au Saint-Gothard, est situé à *la limite des climats*, à la limite de deux langues, à la limite qui sépare le nord et le sud de l'Europe. C'est donc *une vallée intermédiaire entre les pays germaniques et les pays italiens.*

D'autre part, la vallée d'Urseren, qui est une conquête uranaise, est intermédiaire entre les Grisons et le Valais, entre les vallées du Rhin et du Rhône, entre les pays rhéto-romans et les pays romands.

### B. La route principale

1° Le tracé de cette route est indiqué naturellement par la vallée elle-même, par le cours de la Reuss. Mais, au sud, il y avait un obstacle à franchir : le massif du Saint-Gothard. Il le fut sitôt qu'une route praticable aux marchands et aux voyageurs eut remplacé des sentiers de pâtres, c'est-à-dire entre 1225 et 1230 environ. A partir de ce moment, Uri fut essentiellement le *pays de la route du Gothard.*

2° D'autre part, dès la domination romaine, et probablement avant, le val d'Urseren reliait *l'ouest de l'Europe à l'est.* On sait, par exemple, que la route d'Urseren permit aux Romains de s'assurer leur domination dans les Alpes centrales et de rattacher le Valais à la Rhétie.

La république uranaise, lorsqu'elle se fut annexé la communauté d'Urseren, devint donc non seulement le principal relai de la route du Gothard, mais encore *le carrefour des deux grandes routes qui traversent les Alpes.*

3° De là l'importance commerciale, politique d'Uri ; de là aussi son *importance stratégique.* Qui tient la vallée de la Reuss et le val d'Urseren est maître des Alpes et peut se porter à sa guise dans toutes les directions. Exemple : la campagne de l'armée française en 1799. Conclusion : nécessité des fortifications du Saint-Gothard.

*N.-B.* — Revoir notre article sur le Gothard dans le *Bulletin pédagogique* année 1915, page 466.

### C. Productions du sol

Pays de montagnes, et de hautes montagnes, Uri est un *pays pauvre*, un pays à *production restreinte.* Les 55 % du territoire sont improductifs. D'où l'émigration, le peu de densité de la population, la nécessité politique de l'expansion au dehors.

La culture de la terre est rendue particulièrement pénible par la *configuration du sol.* Celle-ci rend presque impossible l'emploi de machines agricoles. En outre, les versants abrupts des montagnes occasionnent des avalanches plus fréquentes et plus dévastatrices qu'ailleurs. D'autre part, la chaleur est en été plus forte aussi qu'ailleurs, Uri étant au seuil des pays méridionaux : de là de fréquentes sécheresses.

En revanche, le climat d'Uri favorise certaines cultures, principalement celle des arbres fruitiers qui est intense au bord du lac et dans le Schächenthal ; les cerises viennent de Sisikon, Bauen, Attinghausen et Schattdorf. Uri pourra donc exporter des fruits de table, de l'eau de cerises et du cidre.

Mais, en général, la production d'Uri est essentiellement *alpestre* : pâturages, forêts, bétail, lait, fromage. Les *alpages* jouent un rôle important dans ce canton.

Leur superficie totale est de 58 416 ha. Le bétail bovin appartient à la race brune de Schwytz.

L'ouverture de la route du Gothard (1830) a exercé, sur la *production et sur le type social, une grande influence* : le transport des marchandises, par conséquent l'élevage du cheval, est devenu une nouvelle source de revenus ; lorsque la route a été reléguée au second plan par le chemin de fer (1882), l'industrie s'est implantée rapidement dans le pays d'Uri, avec, à sa suite, une recrudescence de l'immigration étrangère. Conséquence : recul fâcheux de la population agricole ; en 1900, sur 20 000 habitants environ, il n'y avait plus que 9 000 paysans.

La principale branche d'industrie est celle de *la soie* (filage et tissage à Altdorf et à Bürglen). Outre cela, il y a une fabrique fédérale de munitions, une fabrique de dynamite à Isleten, des ateliers de construction et de réparation des chemins de fer fédéraux à Erstfeld (premier champ).

Autres *sources secondaires* de production : exploitation des forêts et des carrières de granit, pêche dans le lac d'Uri.

#### D. La population.

La population d'Uri est encore une *population de montagnards*. Ses caractères seront donc ceux du montagnard.

Les gens de ce canton appartiennent à la *race germanique*. Ce sont des *Allémanes*, mais avec un *fond latin et du sang lombard*. Jusqu'au XV<sup>m</sup><sup>e</sup> siècle, le val d'Urseren était rhétoroman et l'on y parlait le romanche. Beaucoup de noms de lieux ont une origine latine : ainsi Göschenen vient du latin *casa*, *casatia*, c'est-à-dire maison, cabane, cassine ; Urseren vient de *ursus*, ours ; Muren de *murus*, mur.

L'influence des deux races se révèle dans la *maison uranaise*. Dans le vieux pays d'Uri, la maison est construite suivant le type allémanique : maison où le bois prédomine, isolée avec son étable au milieu du domaine et non pas groupée avec d'autres maisons en villages compacts et en rues ; dans le val d'Urseren, au contraire, les maisons sont groupées suivant le mode roman ; seules les étables sont dispersées dans les domaines particuliers.

L'Uranais est *catholique* et il est très religieux comme tous les montagnards. Il a un tempérament *d'artiste*. Toute sa culture intellectuelle et artistique lui vient de sa religion. Le foyer intellectuel du pays est le collège d'Altdorf, dirigé par des moines bénédictins.

Une des caractéristiques du montagnard uranais est *l'esprit d'association* (esprit corporatif du moyen âge).

#### E. Histoire.

Nous nous bornerons à un schéma des cinq périodes historiques de cette vallée alpestre : les origines, l'émancipation, l'expansion, la stabilité, la transformation sociale.

#### F. Les institutions.

Les institutions d'Uri ont ce caractère particulier *d'être restées, aujourd'hui encore, ce qu'elles étaient aux origines*. Elles représentent la Suisse primitive demeurée identique à elle-même, et c'est un phénomène unique en Europe.

C'est toujours la *Landsgemeinde* qui exerce le pouvoir législatif. Elle se réunit le premier dimanche de mai, à Bötzingen, commune de Schattdorf.

Le *Conseil d'Etat* se compose de sept membres. Il est renouvelé partiellement après deux années. Le *Landammann*, président, et le *Statthalter*, vice-président, changent toutes les années.

Entre la Landsgemeinde et le Conseil d'Etat se trouve le *Landrat* (Conseil cantonal, Grand Conseil). Il se compose des membres élus par les communes à raison de 1 pour 400 habitants.

Le canton d'Uri a vécu sans constitution écrite jusqu'en 1815, où le Pacte fédéral l'obligea finalement à s'en donner une qui tenait en six articles et en quelques lignes et qui, néanmoins, resta en vigueur jusqu'à 1847. La constitution actuelle date du 6 mai 1888.

On voit donc que le canton d'Uri a su évoluer politiquement et s'adapter aux besoins nouveaux sans révolution, en gardant intacte sa constitution primitive qu'il s'est borné à compléter.

**Remarque.** — La matière et la forme de cette leçon sont extraites en grande partie du cahier N° 6 du Bureau des conférences de l'Armée suisse.

Ph. DESSARZIN.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

Fénelon, *De l'Education des filles*, publié avec une introduction et des notes, par Albert Chérel, professeur à l'Université de Fribourg, Hachette, 1920.

Ce livre a trois mérites, plus un quatrième. D'abord, il est composé par celui qui connaît peut-être le mieux, en France, et Fénelon et ce qui touche à Fénelon. N'a-t-il pas publié sur le retentissement de l'influence fénelonienne au XVIII<sup>m</sup>e siècle un très gros livre auquel les savants ont fait un flatteur accueil ? D'où le second mérite : une introduction très documentée et très précise nous renseigne exactement 1° sur ce qui pouvait avoir préparé Fénelon à écrire un « traité » de l'éducation des filles ; 2° sur l'éducation des filles avant Fénelon et de son temps ; 3° sur l'influence de la pédagogie fénelonienne. D'où encore un troisième mérite : les notes sont très précises et remplissent admirablement leur but : éclairer le texte. Elles éclairent le fond, par des rapprochements ingénieux avec les auteurs du temps, que Fénelon a utilisés ou qui ont utilisé Fénelon, par la succincte indication des événements auxquels Fénelon semble faire allusion. Elles éclairent la langue, en traduisant en notre manière de parler les expressions du langage fénelonien. Quant au quatrième mérite de ce livre, c'est de nous appartenir un peu, voire beaucoup. M. Chérel l'a composé chez nous ; il était l'un des nôtres quand il l'a publié ; il est d'ailleurs resté « de chez nous » par le cœur ; nous en sommes heureux et fiers.

E. D.

---

## ÉCHOS DE LA PRESSE

---

### EXCURSIONS SCOLAIRES

Extrait de la circulaire du ministère français de l'Instruction publique  
en date du 20 avril 1920

Dans l'enseignement primaire, les promenades et les excursions scolaires sont souvent encore trop négligées, malgré leur importance primordiale. Sans négliger le soin de la santé et la joie de l'enfant, les excursions favorisent avant tout son instruction et son éducation.

*But.* — Il n'y a pas de moyen plus précieux de développer l'esprit d'observation, de réflexion et de réalisation des élèves que de transplanter l'école dans les réalités de la vie.